



Commune de Monéteau

COMPTE RENDU DE LA REUNION

26 mai 2003

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à la Salle Pierre et François de Monéteau, le 26 mai 2003, sous la présidence de M. Robert BIDEAU, Maire.

Étaient présents : M. Jean-Michel IMBERT, Maire délégué,
Mme Nelly RIMBERT, MM. Bernard PONTHEU, Christian MOREL, Pierre DUPAS, Jean-Marie DUGNY, Patrick PICARD, Jacky JOANNIS, Adjoint.
Mmes et MM., Yvette SALA, Anne-Marie DAMMAN, Daniel CRENÉ, Annie PETIT, Jean-Luc SALMON, Paolo ZAROS, Sylviane SAMOUR, Gilles CARRÉ, Élisabeth ALIGON, Pascale AMIOT, Martine BLANVILLAIN, Isabelle MAOUNY
Annie POITOU, Conseillers Municipaux

Étaient absents : M. Henri SILVAN, excusé et représenté,
Mme Josette BOUROTTE, excusée, Mme Marie LEGENDRE,

Secrétaire de séance : Mme Isabelle MAOUNY

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES

Le Conseil Municipal accepte le Plan de Prévention des Risques établi par les services de la Direction Départementale de l'Équipement.

JURÉS D'ASSISES

Le Conseil procède au tirage au sort de 12 noms sur la liste électorale pour la constitution de la liste préparatoire des jurés d'assises. Les personnes sont avisées individuellement.

PERSONNEL

Le Conseil est informé :
de la modification du cadre d'emploi des « techniciens territoriaux » transformé en cadre d'emplois des « techniciens supérieurs territoriaux »
et du recrutement d'une vingtaine de saisonniers entre juin et septembre pour palier aux congés du personnel titulaire.

FINANCES

- M. MOREL donne lecture du compte-rendu de la commission de finances du 13 mai sur :
- l'actualisation des tarifs communaux à compter du 1^{er} janvier 2004
 - l'emprunt à réaliser auprès de la Caisse d'Épargne d'un montant de 250 000 €
 - de la reconduction de la subvention de l'A.D.M.R. et de leur demande d'un local pour installer un bureau
 - des remboursements de sinistres
 - la décision de ne pas appliquer d'indemnités de retard aux entreprises du marché de restauration de l'Église.

ZONE D'ACTIVITÉS DE MACHERIN

• Le terrain communal ayant fait l'objet de demande de lotissement rue de Bonn est concerné par des fouilles archéologiques.

Le Conseil autorise à signer la convention à intervenir. Le coût de l'intervention s'élève à 21 770 €

- L'achat de la parcelle pour l'enseigne BATIGRO sera fait par la Société FRUCTICOMI.
- M. BOURGIN confirme son souhait d'acquisition de la parcelle BC 208.

COMMISSION CULTURE ET COMMUNICATION

M. DUGNY donne le compte-rendu de la réunion du 14 mai qui a examiné et mis au point :

- les festivités du 14 juillet
 - le Conte de Noël
 - le Noël du personnel et des élus
 - l'animation du repas des anciens
- souhaite le lancement d'une concertation pour la future salle de spectacles.

COMMISSION D'URBANISME

Le 17 mai, la commission après visite du chantier de la mairie , propose :

- de relancer l'étude sur l'aménagement du parking arrière
- devant l'état de dégradation important de l'hôtel de la terrasse, sa démolition et la mise en place d'une pelouse.

La Commission s'est ensuite rendue dans la zone de Macherin et propose une rencontre commune/entrepreneurs.

Dans l'après-midi, le Cabinet MC2 a présenté le projet d'aménagement du secteur ouest – ilot 2.

La distribution intérieure, le nombre de parcelles et leur limite d'implantation sont retenus, la finalisation du projet a été demandée. Les contacts avec les acheteurs potentiels vont être repris.

DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

Les dossiers sont soumis au Conseil qui n'applique pas son droit de préemption sauf sur le terrain, rue de Dublin, cadastré BC 211, appartenant à M. SARAIVA.

LOTISSEMENT F. BROCHET

L'Avant Projet Sommaire est soumis au Conseil :

- découpage en 12 lots
- reprise du chemin privé à l'Ouest et raccordement des riverains aux réseaux.
- Prévision d'une antenne des différents réseaux vers le lotissement « La Richardière »
- Evacuation des eaux pluviales par création d'un réseau jusqu'à l'Yonne.

Le Conseil approuve ce dossier et demande la poursuite de l'étude en tenant compte de ces observations.

COMMUNICATION

M. DUGNY : informe le Conseil de la situation de la Société VTHR que l'EDF cherche à vendre – toutefois, les spectacles seront assurés jusqu'en juin 2004.

et sollicite l'accord du Conseil pour le renouvellement des enveloppes pré-timbrées – accord pour 10 000 enveloppes.

AIDE TECHNIQUE A LA GESTION COMMUNALE

Assurée par la DDE et dont bénéficiait la commune jusqu'à présent cessera au 1^{er} janvier 2004.
L'importance de la population et la valeur du potentiel fiscal font que la commune n'est plus éligible.

TERRAIN EX-EMMAÛS

L'OPAC, chargé d'étudier un projet de construction de logement, grâce à son service juridique trouve un article du Code Général des Collectivités Territoriales concernant les parcelles abandonnées.

L'arrêté de constatation d'abandon sera pris pour lancer la procédure.

INFORMATIONS

- COMMISSIONS

- Finances le jeudi 12 juin 2003 à 18 h 30, grande salle du Foyer.
- Urbanisme le jeudi 03 juin 2003. (sur projet salle polyvalente)

- INVITATIONS

- Comité des Fêtes et des Loisirs au vide grenier le 9 juin 2003 à 10 heures
- Football club à la remise des récompenses pour le tournoi du 29 mai 2003 à 18 heures

TOUR DE TABLE

Mme MAOUNY :

- envisage-t-on une convention de paiement avec les entreprises – rép : non, délai respecté
- le football-club souhaite un emploi jeune à mi-temps. Rép : le club doit en faire son affaire.
- Au sujet du courrier d'Auxerre-écologie, regrette l'absence de débat.
- Où s'adresser pour la signalétique de la zone industrielle : Rép : la commune est liée par un contrat avec la Société GIROD, les sociétés passent un contrat.
- La réforme des Marchés Publics supprime-t-elle les marchés négociés Rép : non, mais les seuils seront fortement relevés.

Mme DAMMAN :

- Les oignons de fleurs retirés devaient être donnés aux habitants.- Rép : sont actuellement déposés aux services techniques, mais pas de disponibilité pour recevoir les gens

Mme BLANVILLAIN :

- La tête de la fontaine a disparue Rép : a été cassée par vandalisme.

Mme ALIGON :

Les écoles ont-elles répondu et communiqué leurs besoins en informatique Rép : oui une commission est à fixer.

PROCHAIN CONSEIL

lundi 23 juin 2003 à 20 h15, foyer communal
lundi 1^{er} septembre 2003 à 20h15 à Sougères
